

Amis des Études Celtiques

Association régie par la loi de 1901

Siège social : Sorbonne, École pratique des Hautes Études

Sciences historiques et philologiques

17 rue de la Sorbonne, 75004 Paris, France

Secrétariat : 30 rue Geoffroy l'Asnier, 75004 Paris

© 01 43 21 42 77 - Fax 01 48 87 56 61

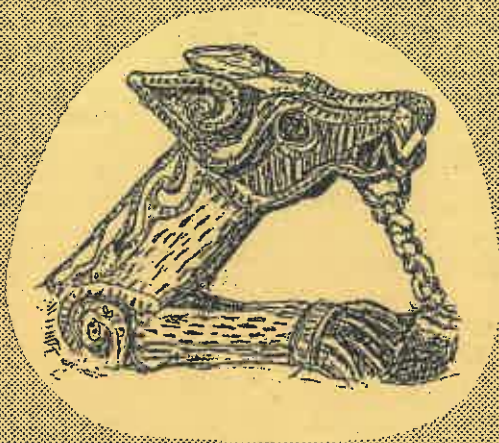
I.S.S.N. 1270 - 6291

Responsable du bulletin : Josette Pieuchot-Billarday



AMIS DES ÉTUDES CELTIQUES

Bulletin de liaison n° 34
mai-juin 2003



Détail d'un vase de Dasse-Yutz (Moselle):
British Museum, Londres. Dessin: Jean Pieuchot

SOMMAIRE

- p. 3 Les Recueils des Inscriptions-Gauloises
Histoire de la recherche Pierre-Yves LAMBERT
- p. 9 Le Sel en Gaule occidentale à
l'Âge du fer. (2^{ème} partie)
Les bœilleurs de sel armoritains Marie-Yvonne DAIRE
- p. 13 L'Héritage celtique dans le Moyen Âge européen
Troisième journée d'études des A.E.C.
- p. 14 Nos conférences. Les livres
- p. 15 À propos de la conférence de
P.-Y. Lambert *Les R.I.G.* Jean PIEUCHOT
- p. 22 XII^{ème} Congrès international d'études celtiques à
Aberystwyth, au Pays de Galles
- p. 23 Parures et couleurs des dieux, des héros et des hommes
XV^{èmes} journées belges d'études celtiques

Médaille - Revers d'une monnaie d'or des Parisii
(cliché: J.-L. Godard)

Depuis le IX^e Congrès International d'Etudes Celtiques qui s'est déroulé à Paris en 1991, notre association regroupe des universitaires, des chercheurs et des amateurs éclairés. Elle s'attache à diffuser, avec la collaboration de savants français et étrangers, les résultats des recherches scientifiques portant sur la connaissance des peuples celtiques de l'Antiquité au Moyen-Âge. Nos activités s'inscrivent dans le cadre de l'année universitaire et comportent la publication d'un bulletin de liaison, l'organisation de conférences à Paris en langue française et des voyages en France et à l'étranger. Pour adhérer à l'association des Amis des Etudes Celtiques, il faut déposer une demande qui sera soumise à l'approbation du conseil d'administration. Les membres de l'association ne peuvent se prévaloir de cette qualité pour des activités (conférences, ouvrages, articles...), extérieures au cadre de l'association, et sans le consentement écrit de son conseil d'administration.

Membres fondateurs

M. Edouard BACHELLERY +
M. Paul-Marie DUVAL +
M. Léon FLEURJOT +
M. Michel LEJEUNE +
M. Venestas KRUTA
M. Pierre-Yves LAMBERT

Composition du conseil d'administration

Président
Membre d'honneur du conseil scientifique
Conseiller scientifique

M. Venestas KRUTA
M. Pierre-Yves LAMBERT
Mme Brigitte FISCHER
M. Jean-Jacques CHARPY

Vice-président
Responsable du bulletin

M. Jean PUECHOT
Mme Josette PUECHOT-BILLARDEY
M. Patrice VERKIER
Mme Josette PUECHOT-BILLARDEY

Secrétaire général
Conseiller juridique

M. Jean PUECHOT
Mme Nicole JOBILOT
Mme Jaroslava JOSYPSZYNY

Trésorier
Secrétaire
Secrétaire de l'antenne Bretagne

M. Georges ALEXANDRE
Mme Jacqueline GIRARD
M. Philippe LALOUFFTE
M. Pierre TRUMBER

Membre du bureau
Membre du bureau
Membre du bureau

Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 sur la protection des droits d'auteur.

© Amis des Etudes Celtiques
17, rue de la Sorbonne, 75005 Paris F
I.S.S.N. 1270 - 8291

La première session de ces XV^e journées d'étude a eu lieu le 8 février dernier à Bruxelles, à l'amphithéâtre Bagniet, Institut des Hautes études de Belgique. La séance s'est ouverte avec l'adresse du professeur Claude Sterckx, président de la Société belge d'études celtiques. Les communications suivantes ont été présentées :

François QUÉYREL (EPHE, Paris)

L'Image du galate dans l'art grec — Il s'agit ici de la statuare grecque représentant les Celtes passés en Asie Mineure vers 277 av. J.-C., établis au centre du plateau anatolie : *Le Galois de Delos, Le Galois mourant du Capitole*... de l'époque hellénistique — Les trois siècles qui séparent la mort d'Alexandre III, en 323 av. J.-C., et la bataille d'Actium, en 31 av. J.-C. — L'image du galate, dans ce monde grec, s'identifie avec celle de l'ennemi héréditaire, le Perses. En quelque sorte, le Galois a remplacé le Perses dans la figure stéréotypée du barbare vaincu. Il est caractérisé par l'expression farouche et presque sauvage du visage, le corps est râblé, les cheveux sont emmêlés. Il porte le casque à corne, le grand bouclier ovale, le torse et le ceinturon, blessé, ou même mort. On remarque l'intensité de l'effort, de l'énergie et de la souffrance du combattant

Paul-Louis BERG (Université libre de Bruxelles)

Aryens et Sémites, quel avenir. Archéologie, langues et vision du monde — La communication linguistique et les manières de penser sont des facettes d'ensembles culturels développés séparément depuis le Néolithique, adaptés à des conditions de vie différentes. Aryens et Hébreux appartiennent à des bassins culturels localisés au nord et au sud de la Mer Noire et du Caucase. Au nord, les cultures s'exprimant dans les langues indo-européennes sont liées aux cultures atlantiques — organisation de l'espace, du temps, de la société — Au sud nous trouvons des conceptions partagées par les multiples langues indigènes du Proche-Orient. Les mythologies reflètent ces différences.

Claude STERCKX (Université libre de Bruxelles)

De l'éruption du lac Albain à la Fontaine des Lions du Lancelot en prose — La quête et la vision du Graal constituent le cycle d'aventures le plus célèbre de la littérature médiévale. Ses héros principaux sont le chevalier presque parfait dont l'unique imperfection le fait échouer à deux pas du but, et son fils Galaad que ses vertus sans tache conduisent à la vision suprême. On a souvent oublié qu'ils s'inscrivent dans une longue histoire familiale et qu'ils ne sont pas les premiers porteurs de leurs noms. La figure de Lancelot l'Ainé a été occultée, souvent à tort, car son destin est modelé selon des thèmes et une structure archaïques qui confirment l'origine celtique et indo-européenne de tout le cycle du Graal.

Gaël HILLY (Université de Bretagne Occidentale, Brest)

Les deux visages de la déesse celte — Le maintien de la vie sur terre dépend de l'union du roi et de la déesse-mère, celle qui incarne la Souveraineté éternelle et contient le potentiel de vie. Celui-ci deviendra réalité lorsque l'accouplement avec le roi sera consommé. Pour obtenir la faveur de la déesse, le candidat devra faire preuve de son courage et surmonter de terribles épreuves. Le thème de la conquête de la Souveraineté est abondamment présent dans les récits celtiques en Irlande, au Pays de Galles et dans la littérature arthurienne continentale.

Ce Congrès sera l'hôte du Département gallois de l'Université d'Aberystwyth. Excursions vers les diverses régions du pays gallois. Dîner-concert.

Aberystwyth est une jolie ville située sur la baie de Cardigan et un centre culturel important. La Bibliothèque Nationale du Pays de Galles domine la ville, elle contient des manuscrits et des imprimés gallois et celtiques.

Tarif préférentiel pour les inscriptions faites avant le 1er mai 2003.

Adresser les demandes d'inscription à Dana Edwards, Dir. du Department of Welsh. Old College. King Street. Aberystwyth. Ceredigion, S Y23 2A X

☎ + 44 (0)1970 628 539 - e-mail : celt@aber.ac.uk

LE DEPARTMENT OF WELCH, Old College, Aberystwyth, propose :

Le voyage Antonin. Les itinéraires. Les toponymes anciens d'Europe et d'Asie Mineure : CD compatible Window et MacIntosh. Base de données pratiques

comportant une analyse des toponymes celtiques : £12/\$18. Disponible c/CMCS, « dept of Welsh », Old College, Aberystwyth SY23 2AX. Pays de Galles.

Ptolémée. Pour un atlas linguistique des premiers toponymes celtiques de l'Europe : ouvrage de 188 pages, Éd. D. Parsons & P. Sims-Williams :

£12/\$18 — indiquer les détails de la carte de crédit — (également disponible c/CMCS).

Le « Journal de la Bibliothèque Nationale du Pays de Galles ».

(CYTLCHGRAWN LLYNFERGELL GENDLAETHOL CYMRU - *Cyfrol XXXII - Rhifyn 2 - Gaeaf 2001*)

Extraits (résumés) du tome XXXII n° 2. Hiver 2001 :

pp 133-146 - La famille Darwin passa trois semaines de vacances, au mois de juillet 1819, au bord de la mer, au Pays de Galles, où elle avait loué trois petites maisons nommées *Plas Edward*. Charles n'avait que dix ans, il y étudia beaucoup les insectes et les oiseaux, il y fait d'ailleurs dans son autobiographie. Il y fut très heureux et y découvrit tant de belles choses que ces trois semaines se sont imprimées dans son souvenir comme l'image d'un Paradis qui aurait duré très longtemps.

pp 225-231 - La Bibliothèque Nationale du Pays de Galles a récemment acquis les archives de Ropartz Hemon, Louis, Nemo (1900-1978) qui dédia sa vie à la conservation et au développement de la langue bretonne. Durant la deuxième guerre mondiale, il participa à des émissions de radio en breton, quand les alliés reprirent le pays, il fut condamné à deux ans d'indignité nationale. Il se réfugia en Irlande où il trouva un poste à l'*Institut de Dublin pour les études avancées* (DIAS). Il y travailla jusqu'à sa retraite et malgré une amnistie, il resta à Dublin jusqu'à sa mort. La masse de ses publications est prodigieuse. Ses productions incluent fiction, poésie, journalisme, livres de grammaire, éditions savantes de textes anciens, dictionnaires, théâtre, mystères, sermons en breton, papiers personnels, articles, correspondance, nouvelles, traductions, notes de recherche sur la littérature bretonne... et de nombreux livres imprimés. Il faut mettre de l'ordre dans cette masse de documents, c'est un énorme travail auquel s'est attaché la Bibliothèque Nationale d'Aberystwyth.

Œuvre de longue haleine, le *Recueil des Inscriptions Gauloises* a bénéficié du travail de deux générations d'épigraphistes et de celtisants : il vient tout juste de s'achever. C'est en 1959 que Paul-Marie Duval, historien de la Gaule Romaine, mentionna pour la première fois le projet du recueil : il en parle au Premier Congrès International d'Études celtiques, réuni à Dublin en juillet 1959 (exactement, le 10 juillet) et sa communication est publiée l'année suivante dans les *Études celtiques* (vol. IX, fasc. 1, 1960, p. 20-27). En gros, il s'agit de reprendre les choses à zéro, parce que toutes les collections précédentes sont imparfaites : les travaux de Rhys et de Dottin sont extrêmement dépassés et incomplets, depuis les nouvelles découvertes de La Graufesenque (publiées en 1924) ; et l'ouvrage de l'américain Joshua Whatmough a surtout l'intérêt de fournir l'inventaire des inscriptions connues en 1949, puisqu'il lui manque (comme à Dottin d'ailleurs) des illustrations. Le livre de Whatmough a encore d'autres défauts, que Paul-Marie Duval s'abstient de mentionner : il a assurément vu la plupart des inscriptions, mais il n'a pas la veine épigraphique, il se risque souvent à proposer des interprétations invraisemblables compte tenu des contextes et des supports.

Paul-Marie Duval a élaboré le projet de 1960 en accord avec Michel Lejeune qui sera chargé, dans cette première répartition des tâches, de l'interprétation linguistique. On prévoit d'associer aussi Colbert de Beaulieu pour les légendes monétaires, Pouilloux pour les inscriptions en alphabet grec, et pour les inscriptions en cursive latine, un paléographe qui n'est pas nommé, mais qui ne peut être que Robert Marichal, qui a déjà collaboré avec Vendryes sur les graffites de Banassac.

Le plan de l'ouvrage projeté en 1960 n'est pas exactement celui que l'on réalisera plus tard : au départ, on voulait suivre le classement du *Corpus des Inscriptions latines* en distinguant les inscriptions selon le support, ce qui détermine trois grandes divisions, inscriptions sur pierre ou sur tables de métal, inscriptions sur monnaies, et inscriptions sur l'*Instrumentum*. Le Calendrier de Coligny n'est pas prévu dans le premier projet, bien que l'on envisage pour lui un volume de supplément. Avec l'optimisme de tous les rédacteurs de projet, P.-M. Duval annonçait que les deux premiers volumes étaient prêts pour paraître en 1961 et 1962. Seul l'*Instrumentum* devait prendre un peu plus de temps, car la documentation n'était pas encore réunie.

Or le recueil qui est effectivement paru entre 1985 et 2002 ne suit pas le plan initialement prévu. Dans la réalisation du projet, le point de vue que Lejeune imposera pour ses contributions est de distinguer d'abord selon les alphabets employés, ce qui produit trois grands ensembles : gallo-grec, gallo-étrusque et gallo-latin :

- Vol. I. — Textes gallo-grecs, paru en 1985
 - Vol. II, 1. — Textes gallo-étrusques ;
 - Vol. II, 2. — Textes gallo-latins sur pierre (et bronze), paru en 1988
 - Vol. II, 2. — Textes gallo-latins sur l'*Instrumentum*, paru en 2002
- Les autres volumes ont un contenu spécial :
- soit un document unique (III) ;
 - soit un support particulier (IV) ;
 - Vol. III. — Les Calendriers (= supplément aux textes gallo-latins sur pierre et bronze), paru en 1986.
 - Vol. IV. — Légendes monétaires (avec les deux alphabets), paru en 1998.

Ces cinq volumes sont parus comme le XLVe supplément à *Gallia* ; pour être complet, il faut signaler l'élément gaulois présent dans les comptes de potiers édités par Robert Marichal, sous le titre *Les Graffites de La Graufesenque*, XLVIIe supplément à *Gallia* (1988).

La prise en charge progressive des inscriptions gallo-grecques par M. Lejeune se révèle dans un certain nombre de travaux préparatoires, comme ses « Inscriptions lapidaires de Narbonnaise », parues dans les *Études celtiques* XII, 1, en 1969, où il publie les inscriptions gallo-grecques nouvellement découvertes. Si l'on a attendu vingt-cinq ans pour publier le premier volume, ce ne furent pas vingt-cinq années perdues pour la science : d'une part, il y a eu de nombreuses inscriptions nouvelles, découvertes sur les sites archéologiques ou dans les réserves des musées ; et durant ces années-là, Michel Lejeune n'a cessé de produire un véritable travail de recherche, maîtrisant les interprétations, fixant sa doctrine, élaborant de nouvelles applications étymologiques etc. C'est à ce moment-là qu'il produit le plus grand nombre d'articles sur la linguistique gauloise : les deux désinences - *bi* et - *bo*, qui sont d'après lui un instrumental et un datif pluriel ; le verbe *leuru*, qui est d'après lui un verbe d'offrande, etc. Au moment même où paraît le premier volume, Lejeune est en train de publier par ailleurs un texte nouveau, celui du Larzac, qui a complètement renouvelé sa théorie de l'évolution des déclinaisons nominales (en particulier celle des féminins thèmes en -a). Ainsi, avec les découvertes archéologiques venaient aussi des découvertes linguistiques, et d'une certaine façon, c'est parce qu'il était sollicité par l'urgence de publier les textes nouveaux que Lejeune a dû retarder la réalisation du grand œuvre.

Les nombreux articles de Lejeune sont pour la plupart conçus comme des travaux préparatoires au recueil. Prenons par exemple l'édition des six textes gallo-étrusques, ou gaulois cisalpins : ces textes sont abordés à de nombreuses reprises par Lejeune, qui traite de Briona dès 1956, puis revient aux deux textes de Briona et de Todi dans ses *Leponica* de 1971 : à l'époque on ne connaît que deux textes en gaulois cisalpin, la troisième bilingue n'est découverte que plus tard, à Verceil en 1975 ; dans l'esprit de Lejeune, il était

Pierre-Yves Lambert est aujourd'hui le seul savant en France, avec Brigitte Fischer, à étudier les inscriptions gauloises, malheureusement Paul-Marie Duval, Michel Lejeune, Robert Marichal, Léon Fleuriot et Georges Pinault nous ont quittés. Sans doute, de nombreuses pièces seront encore exhumées, écrites sur de multiples matérieux, qui nous révéleront mieux la culture de nos ancêtres. On peut déjà conclure que si, par un miracle de science-fiction, ils franchissaient le temps pour nous rejoindre, ils ne seraient guère dépaysés, tant ils étaient en tous points semblables à nos contemporains.

Jean PIEUCHOT

NOTES

1. Voir nos bulletins de liaison n° 2 d'octobre/novembre 2000, et n° 27 de février/mars 2001. *Le numéraire gaulois*. Brigitte Fischer.

Les images et certains textes sont extraits de
Recueil des Inscriptions gauloises, — Vol. I. *Textes gallo-grecs*, par Michel Lejeune. Ed. CNRS, 1985.
Recueil des Inscriptions gauloises, Vol. II. *Textes gallo-étrusques*. *Textes gallo-latins sur pierre*, par Michel Lejeune. Ed. CNRS, 1988.
Recueil des Inscriptions gauloises. — Vol. III. *Les calendriers (Colligny, Villards d'Héria)*, par Paul-Marie Duval et Georges Pinault. — Ed. CNRS, 1986.
Recueil des Inscriptions gauloises. — Vol. IV. *Les légendes monétaires*, par Jean-Baptiste Colbert de Beauhieu et Brigitte Fischer. Ed. CNRS, 1998.
Recueil des Inscriptions gauloises sur instrumentum. — Vol. II, fasc. 2, par Pierre-Yves Lambert. Ed. CNRS, déc. 2002.
La langue gauloise. — Pierre-Yves Lambert. Ed. Errance, 1994. Rééd. 2002.

3) Les autres graffites sur céramique.

Marques de propriété, mais parfois aussi, phrases écrites par les potiers, en rapport ou non avec leur activité professionnelle, (Cf les graffites de Banassac).

4) Les inscriptions sur pesons de fuseaux

On trouve sur de nombreux fuseaux les inscriptions suivantes « *bonjour - au revoir - tu es belle - salut à toi jeune fille...* ». Ces objets, qui sont destinés à des femmes, portent des souhaits ou des compliments amoureux.

5) Inscriptions sur des bagues.

Il existait en Gaule romaine de nombreuses bagues avec inscriptions, déclarations d'amour, promesses à l'être aimé... Parmi celles qui sont destinées aux hommes, on peut trouver un serment militaire de fidélité, mais la plupart ressemblent à nos bagues de fiançailles actuelles avec un serment amoureux. On peut également trouver des légendes votives.

6) Inscriptions sur lamelles de plomb.

Ce sont, pour la plupart, des écrits magiques appelés *defixio*, opération magique qui consistait à écrire, sur une plaque de plomb, un maléfice contre un ennemi ou un adversaire. Le texte invoquait les puissances surnaturelles, mais cette malédiction ne pouvait être efficace que si elle comportait le nom de la personne visée. Cette magie par l'écriture implique l'emploi de la langue des dieux (gaulois), afin que le message puisse être perçu par eux. De plus, ces plaques doivent être posées sur des sites sacrés gaulois. Ces messages magiques ont été trouvés sur plusieurs plombs :

- a) le plomb de Bath (Angleterre), en langue celtique brittonique ;
- b) le plomb de Rom (Deux Sèvres), trouvé sur la route de Saintes à Poitiers ;
- c) Le plomb du Larzac, exhumé en 1982 de la nécropole gallo-romaine de l'Hospitalet-du-Larzac (Aveyron).

Ce sont des écrits magiques concernant principalement des noms de femmes : « *envoie le charme de ces femmes contre leurs noms qui sont ci-dessous O ADSAGSONA regarde deux fois SEVERA TERTIONICNA leur sorcière de fil et leur sorcière d'écriture qu'elle relâche celui qu'elle aurait frappé de defixio avec un mauvais sort contre leurs noms effectue l'ensorcellement du groupe ci-dessous...* »

Suivent une douzaine de noms féminins puis « que ces femmes ci-dessus nommées, enchantées, soient pour lui réduites à l'impuissance.

d) Le plomb de Chamalières est une *defixio* juridique, le premier adversaire étant qualifié « d'accusateur », les autres étant probablement les témoins de l'accusation dans un litige privé qui oppose des Arvernes romanisés à un Arverne anonyme, auteur de la tablette qui s'exprime en gaulois.

7) Inscriptions sur tuiles.

La tuile de Châteaubateau est la plus récente découverte. Elle fut mise au jour en août 1997 lors d'une fouille dans les gravats de remblaiement d'un puits. Cette tuile daterait de la fin du III^e s. ap. J.-C. C'est une pièce d'argile de 30 cm

logique de commencer par un dénombrement systématique des documents lépontiens d'une part, et gaulois cisalpin d'autre part : la distinction était d'abord géographique, elle avait aussi des implications chronologiques et épigraphiques ; c'est là donc la théorie qu'il a mise en place dès 1971, et qui se concrétise dans le *RIG* par la création d'une section particulière, les textes gallo-étrusques, où l'on retrouve trois inscriptions sur pierre, plus trois graffites sur céramique (un septième texte, graffite, a été découvert depuis).

Je ne m'étendrai pas sur toutes les qualités des premiers volumes. Il est clair qu'il y a eu deux vagues de publications, celle de 1985-1988, et celle de 1998-2002, la deuxième étant celle des successeurs, des épigones : c'est pourquoi j'ai parlé de deux générations de celtisants. Pour les légendes monétaires, les fiches de Colbert de Beaulieu ont été mises à jour et publiées après sa mort par les soins de son élève Brigitte Fischer. Et pour les gallo-latines sur l'*instrumentum*, c'est la même chose : j'ai hérité de dossiers plus ou moins complets, chacun étant la somme des dossiers réunis, séparément, par Duval, Lejeune, Marichal et parfois même Fleuriot. Certains se contentaient de remplir une fiche, d'autres commençaient une recherche active en écrivant aux musées pour obtenir des photographies, ou en comparant différents types d'écritures pour essayer de déchiffrer d'une façon plus assurée. Mais tous ces savants avaient travaillé ensemble, ou plus exactement ils s'étaient transmis leurs fiches les uns aux autres.

Ces dossiers me sont parvenus très progressivement : dans un premier temps, Robert Marichal a déposé ses dossiers dans les locaux de la rue Jean Calvin, en 1988 ; ses dossiers comprenaient les fiches de Duval et de Fleuriot. Plus tard, Michel Lejeune a de même déposé ses dossiers rue Jean Calvin. J'ai pu, ensuite, opérer la fusion entre ces différentes sources de documentation, en constituant un seul dossier par inscription, avec un numéro d'inventaire provisoire.

Inutile de dire que les différents dossiers étaient dans un état d'avancement extrêmement variable. Des objets bien connus comme le vase de Séraucourt ou les graffites de Banassac étaient dès ce moment-là pourvus d'une iconographie abondante ; c'était le cas aussi pour la plupart des objets conservés dans les Musées Nationaux. Il manquait tout de même quelques ensembles importants, comme les pesons d'Autun, les moules de figurines de Moulins, les chenets du Musée Bargoin à Clermont... L'équipe de recherche dirigée par Fleuriot puis par Venceslas Kruta a fourni plusieurs fois le financement nécessaire, soit les frais de mission ou les frais de photographies non couverts par les Musées.

Mon travail sur l'*instrumentum* a commencé à temps partiel, si je puis dire, dans les années 1988-1993 : c'est l'époque pour moi des coups d'essais : j'ai cherché à rédiger des ensembles déjà bien connus. J'ai ainsi travaillé sur une série facile, les pesons de fuseau, qui venaient d'être étudiés à la fois par

Lejeune, Meid et Fleurtot. J'ai de la même façon traité l'ensemble des bagues. D'autre part, je me suis essayé à rédiger la notice de deux objets connus depuis longtemps, et par conséquent pourvus d'une ample bibliographie, c'était la casserole de Couchey et le vase de Séraucourt. C'est une période de découverte, durant laquelle je suis extrêmement influencé par les écrits de Michel Lejeune. Je prends conscience à ce moment de la complexité de l'*Instrumentum* : il va y avoir toute sorte d'objets à traiter, les supports sont faits de toute sorte de matériaux, céramique, métaux comme le bronze ou le plomb, métaux précieux, petits objets de pierre etc. La fonction du support est extrêmement variable : nos graffites sur céramique sont-ils conçus pour décorer l'objet ou pour utiliser un tesson comme support d'un message très temporaire ? On peut deviner quel est le sens général du message lorsque l'objet support constitue un cadeau comme les bagues et les pesons, ou une offrande aux dieux ou aux défunts, comme les casseroles de bronze, ou les urnes funéraires. Mais quel est le sens général d'un texte écrit sur un support d'écriture tel qu'une feuille de métal : a priori, seul l'examen interne du texte nous dira s'il s'agit d'une *defixio*, c'est-à-dire d'un charme magique maléfisant, ou d'un autre type de magie, comme un charme protecteur. Il se trouve que la plupart des textes écrits sur une feuille de plomb, dans l'antiquité classique, sont des *defixiones* : c'est apparemment ce qui s'est vérifié pour les inscriptions en gaulois.

En cours de route, je me familiarisais avec l'écriture employée (la cursive latine) et tous les problèmes paléographiques qu'elle soulève. Le livre de R. Marichal, *Les Graffites de La Graufesenque*, paru en 1988, constituait une introduction parfaite à toute cette problématique. Enfin, j'ai essayé de rédiger une première approche de la linguistique et de l'épigraphie gauloises, dans un livre intitulé *La Langue gauloise* et paru chez Errance, en 1993. Grâce à ce livre, je faisais pour mon propre compte un tour d'horizon des principaux problèmes, et j'essayais en même temps d'intéresser les collègues à travailler eux aussi sur ces questions. Les problèmes que posait la rédaction de ce livre sont caractéristiques d'une épigraphie de type *Trümmersprache*, « langue en ruine », c'est-à-dire langue morte avec *corpus* restreint. Ainsi, il faut admettre que la description grammaticale de cette langue ne peut être que lacunaire, que notre *corpus* onomastique et lexical est largement incomplet, et que l'interprétation de chaque texte singulier comporte nécessairement une part d'hypothèses qu'il faut s'attendre à devoir abandonner un jour ou l'autre.

Ces premiers travaux et ce livre ont pu être relus et critiqués par Michel Lejeune, qui m'a donc fait profiter de sa science et de sa sagesse. Les cinq années suivantes ont été consacrées à la rédaction des notices, un premier texte complet est atteint fin 1998 ; les appendices ont suivi peu après. Puis il y a eu la machine Gallia : examen par des rapporteurs, puis, après acceptation du manuscrit, toiletté par Anne-Françoise Magrin qui était chargée d'enlever les fautes d'orthographe, d'homogénéiser la bibliographie, la

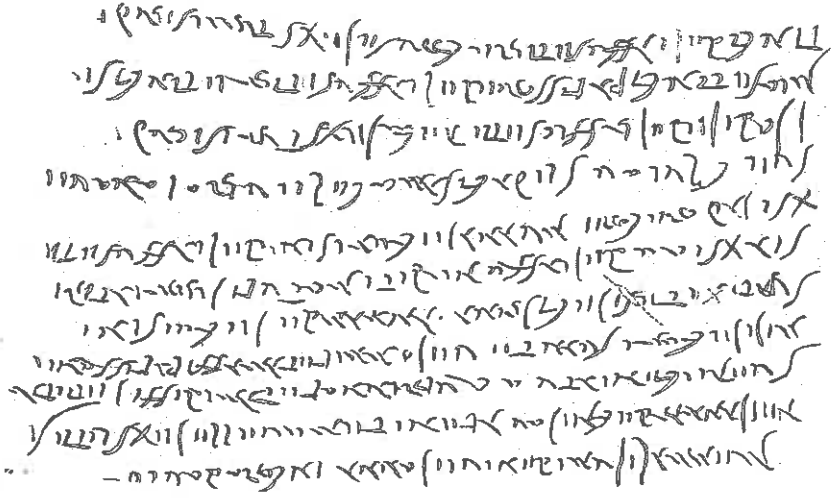


fig. 8 - Tulle de onze lignes, de Châteaubateau. Dessin Pierre-Yves. Lambert.

« Nemaillum bent. uelonna incrobouido/nelanmanbe gnillou apeni temeuille lexsete si »
Ce sont les deux premières des onze lignes inscrites sur la tulle de Châteaubateau.
découverte en 1997. Il pourrait s'agir d'un texte relatif à un mariage (?).

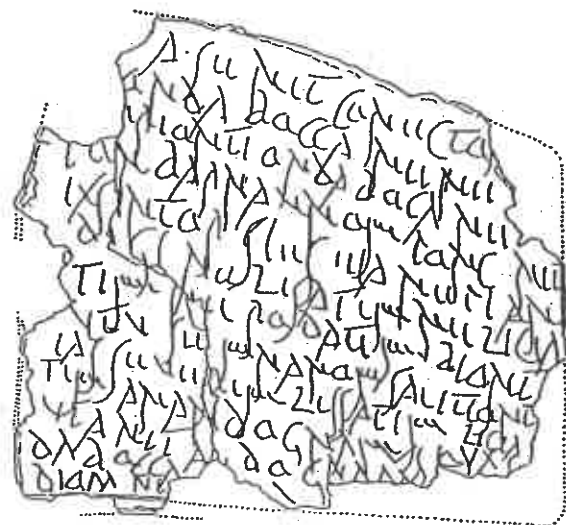


fig. 6. - Plomb inscrit de l'Hospitalet-du-Larzac.
(dessin de A. Vernhet).

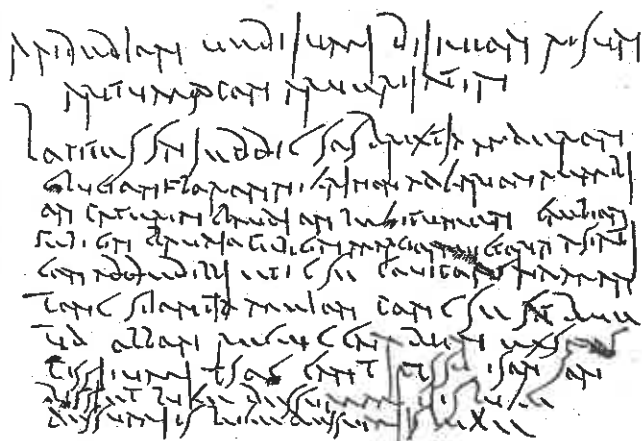


fig. 7. - Plomb inscrit de Chamalières. Source des Roches.
Dessin de R. Marichal.

poteries dans un même four. Au moment de l'enfournement, ils écrivaient sur un fond d'assiette la liste des céramiques apportées par chacun d'eux. Ce « bordereau » cuisait avec la marchandise.

œuvres ; les poinçons des forgerons portent la signature du fabricant. Les centres industriels de la céramique sont nés très tôt en Gaule romaine avec la fabrication des sigillées, destinées à concurrencer la production de la péninsule italienne. Les grands centres sont ceux de la Graufesenque (près de Millau) et de Lezoux. La céramique était faite de terre moulée et cuite à haute température, sur ces moules étaient impressionnés des sceaux qui étaient la marque de fabrique du potier, comportant essentiellement son nom, avec l'indication AVOT (a fait).

2) Les comptes de potiers .

Ils ont été trouvés à partir de la fin du XIX^e siècle, dans un faubourg de Millau, parmi des milliers de tessons de sigillée. En 1988 Robert Marichal a édité deux cent treize textes de comptes de potiers de la Graufesenque : plusieurs potiers cui-saient leurs

typographie et la présentation des notices, d'alléger l'iconographie etc. Cela a duré plus longtemps que je ne l'avais prévu. Par ailleurs, certaines photos et la plupart des dessins ont été améliorés, par des techniques numériques, par Gautier Dewieder.

Le secrétariat de *Gallia* a ainsi travaillé à produire un livre plus abordable et plus facile à consulter. C'était déjà notre préoccupation principale dans le choix du plan général, et dans la rédaction de chaque notice. Nous avons voulu fournir un ouvrage de référence aussi complet et aussi clair que possible : un livre savant sans doute, mais aussi « *readers-friendly* », comme on dit outre-Manche.

Le plan général, qui a été établi en accord avec Michel Lejeune, est proche de celui du *CIL* XIII³, consacré à *l'instrumentum* : on classe les objets par séries, selon la nature du support ; seul le premier chapitre procède d'un autre principe, car il regroupe toute signature, quel que soit le support : ce sont donc aussi bien des signatures de sculpteurs, que de bronziers, de céramistes, de coroplastes ou fabricants de figurines. Les autres chapitres traitent successivement des graffites sur céramique, des graffites sur objets de construction en terre cuite (briques et tuiles), des inscriptions sur lamelles de plomb, des inscriptions sur métaux précieux, des pesons, des bagues, des objets de bronze et des *graffiti* sur les enduits muraux.

Dans chacun de ces chapitres, les objets sont classés selon un plan géographique inspiré par celui du *CIL*, c.-à-d. suivant les grandes divisions administratives de la Gaule du haut Empire Romain : Aquitaine, Lyonnaise, Belgique et Germanies. Puis dans chaque province, nous allons approximativement du sud au nord, en traitant séparément chaque cité gallo-romaine. Pour plus de clarté, l'ordre des notices est rappelé au début de chaque chapitre.

Quant à la notice épigraphique, sa composition a été rigoureusement la même d'un bout à l'autre de l'ouvrage.

On y traite successivement :

1. du contexte archéologique et de la description physique de l'objet. Cela inclut souvent le récit de la découverte, ou à défaut, l'itinéraire connu de l'objet s'il est passé d'une collection à l'autre. On doit indiquer ici ce que l'on sait du contexte archéologique, lorsqu'il est connu : temple, nécropole etc. La nature de l'objet et le contexte impliquent souvent une datation. Cette première partie se termine par la localisation de l'objet, avec le nom du musée et la cote.

2. En deuxième section arrive la lecture de l'inscription, qui suit des normes très précises concernant les lacunes, les lettres douteuses ou illisibles, les restitutions etc. La lecture est accompagnée d'un appareil critique destiné à confronter les lectures précédentes.

3. L'illustration est donnée sur la même page que la lecture. C'est une photographie, parfois secondée d'un dessin, lorsque le texte n'est pas facile à

l'époque, qu'une fonction liturgique. Pour comprendre leur fonctionnement on peut se référer à ce qu'en dit Venceslas Kruta dans son ouvrage *Les Celtes, Histoire et Dictionnaire* : « Il est très élaboré par rapport aux autres systèmes calendaires, simple et précis. L'année celtique était basée sur le mois lunaire : deux quinzaines de 29 et 30 jours, alternativement claires et sombres, elles sont séparées par le mot *atenovx* (retour à la nuit ?), les journées sont comptées à partir des nuits. L'année de douze (ou treize mois) est divisée également en partie claire et partie obscure. Le premier mois de l'année est *sammios* (novembre à peu près). Le siècle est de trente ans divisé en lustres de cinq ans. » Ces calendriers sont le résultat de longs siècles d'observations astronomiques et de calculs complexes effectués par les druides. Après la conquête romaine, ils ont certainement été interdits, puis détruits et les morceaux cachés. Leur conservation implique qu'ils étaient encore en service vers la fin du deuxième siècle. On peut affirmer que leur conception est antérieure à celle du calendrier julien. La coexistence du calendrier de Coligny avec une statue divine suggère que l'un et l'autre proviennent d'un site religieux où ils étaient conservés. Sa tenue à jour complexe étant l'œuvre des druides, sous



fig. 5. - Inscriptions monétaires, deniers d'argent. BN 7051 et 7052

l'empereur Claude, les persécutations ont poussé ceux-ci à le dissimuler.

D) Inscriptions monétaires, par Jean-Baptiste Colbert de Beaulieu et Brigitte Fischer.

Les monnaies constituent une source importante pour la connaissance de la langue celtique, elles nous livrent un nombre impressionnant de mots en langue gauloise, tant en alphabet grec que latin. Les images qui figurent sur les monnaies constituent le répertoire le plus riche de l'art celtique

E) Inscriptions gallo-latines sur instrumentum, par Pierre-Yves Lambert. (1^{er} janvier 2003).

Traite les chapitres suivants :

1) *Les signatures et les estampilles.*

Le nom de l'artiste ou de l'artisan joue un rôle important, il signe ses

photographe (comme pour les inscriptions sur plomb).

4. Puis vient la bibliographie, qui doit être totale, et à jour. On a préféré la placer ici plutôt qu'en fin de notice, car les noms d'auteurs apparaissent dès la

5. Enfin, l'interprétation, où sont discutées tout à tour : les difficultés de lecture et les particularités paléographiques, l'identification de la langue, la présence de morphèmes, ou de lexèmes nouveaux, bref une discussion sur toutes les particularités linguistiques de l'inscription.

L'ouvrage comporte des appendices (onomastique ; paléographique ; grammaticaux : phonétique, morphologie) ; des indices (certains portent sur le

Un index général du RIG doit paraître dans un répertoire linguistique établi par Eugenio Lujañ (il est prévu pour le prochain volume des *Études celtiques*).

Pierre-Yves LAMBERT

L'abondance de matières va nous amener à proposer, le mois prochain, à tous nos Amis des *Études Celtiques*, (en tout état de cause avant les vacances universitaires), un supplément au présent bulletin de liaison. Vous trouverez, joint à celui-ci, un document rédigé par un groupe d'étudiants bretons Amis des *Études Celtiques*, en vue de doter la Bretagne d'une antenne qui diffusera la connaissance des Celtes antiques et médiévaux. Vous y trouverez en outre un agenda des expositions et conférences de Bretagne. Nous espérons que ces projets vous séduiront.

4 - LES ATELIERS DE BOUILLEURS DE SEL ARMORICAINS

Pour le littoral de l'Armorique, entre l'embouchure de la Loire et la presqu'île du Cotentin, environ 150 sites producteurs ont été identifiés à ce jour. À partir des années 1980, le développement de fouilles archéologiques de grande envergure sur des ateliers bretons (une dizaine), a mis en évidence des complexes artisanaux structurés (bâtiments d'exploitation, structures de stockage...) À partir de là, il fut possible d'aborder et d'approfondir les questions ergonomiques, l'organisation de la production, et de proposer des évaluations de productions. L'un des premiers points de ces travaux est la caractérisation des groupes technologiques armoricains de la fin de l'âge du Fer, qui repose sur deux critères principaux : la forme des moules à sel, et la technologie des fours.

Sur les côtes de la Manche, dans la baie du Mont-Saint-Michel, le marais de Dol livre les vestiges d'une quinzaine d'ateliers de bouilleurs de sel pré-romains, parmi lesquels celui de l'Aupinière a fait l'objet d'une fouille approfondie. Cet atelier est délimité par un large fossé, dont le creusement a fourni les quantités de tange nécessaires à la confection des éléments du four et des moules à sel, et qui a probablement servi ensuite à stocker l'eau salée nécessaire à la production de sel. Le four était construit au-dessus du sol, le principe étant de disposer les moules à sel sur une table formée de briques carrées supportées par des piliers d'argile.

Toujours sur la côte nord de la Bretagne, l'île des Ebihens recèle quantités de vestiges archéologiques de l'âge du Fer et d'époque romaine, dont un village gaulois et un sanctuaire. Au sein du village, un atelier de bouilleur de sel était très bien conservé, sous une épaisse couverture dunaire. Petit bâtiment de 12 m² délimité par des murets de pierre, il comprend à l'intérieur, un four allongé d'un type assez particulier (en forme de couloir), alimenté en combustible par un foyer latéral ainsi que deux bassins de stockage de la saumure. Plus à l'ouest, le Trégor (Côtes-d'Armor) est une zone très riche en ateliers contemporains dont la technologie se caractérise par des fours rectangulaires à grille amovible (formée de deux briques aboutées), associés à des moules à sel de forme cylindrique, ainsi que l'ont révélé les fouilles d'ateliers de Landrellec et Enez Vihan à Pleumeur-Bodou, de Locquémeau à Trédrez, de l'île à Poule à Kerbors (Côtes d'Armor). Ces bâtiments artisanaux ont un plan rectangulaire et couvrent une surface de 30 à 50 m² ; délimités par des murets de pierre (conservés jusqu'à une hauteur de 1,70 m à Landrellec), ils comprennent des aménagements intérieurs caractéristiques : four rectangulaire allongé (3 m de long pour 1 m de large) avec entrées dans les petites extrémités, cuves ou bassins de stockage étanches (au nombre de 9 à Landrellec, représentant un stockage total de 3650 litres).

a appelée arbitrairement Lépontique, établie dans la région des grands lacs italiens, lac Majeur et lac de Côme, a emprunté aux Étrusques leur alphabet pour écrire leur langue. Les Étrusques étaient les maîtres de l'écriture dans toute l'Italie ;

2) au second âge du Fer une extension massive de Gaulois venus du nord-ouest se sont sédentarisés dans la plaine, depuis le Piémont jusqu'à l'Émilie. Ces ethnies gauloises sont étroitement apparentées à celles de Gaule et portent souvent les mêmes noms. Une série de systèmes graphiques adaptés de divers modèles étrusques se sont développés pour noter les idiomes indigènes. Le premier est l'alphabet dit de Lugano, écriture utilisée par les gaulois cisalpins pour noter leur langue.

De même les Gaulois de la Gaule romaine ont écrit leur langue gauloise avec des caractères latins. Cette écriture se présente sous les formes majuscule et cursive, réparties en fonction du support. Les inscriptions gallo-latines sur pierre sont en majuscules et remontent en général au I^{er} s. ap. J.-C. On en trouve à Saint-Germain (Côte d'Or) ; sur une stèle funéraire aux sources de la Seine et chez les Vénètes de Plumergat, près de Lorient (Morbihan). Les Gaulois entrés sous l'administration romaine ont pratiqué l'alphabet latin en conservant leur langue gauloise.

C) *Les calendriers* par Paul-Marie Duval et Georges Pinault.

Le calendrier de Coligny et les fragments de celui de Villards d'Héra sont des tables de bronze d'époque gallo-romaine du II^e s. ap. J.-C. Ces calendriers n'avaient plus, à



fig. 3. - Stèle de Saint-Germain (source Seine).
« Le chef du district, source Seine, LUCIOS, fils de NERTECOMAROS, a offert ... (?) »

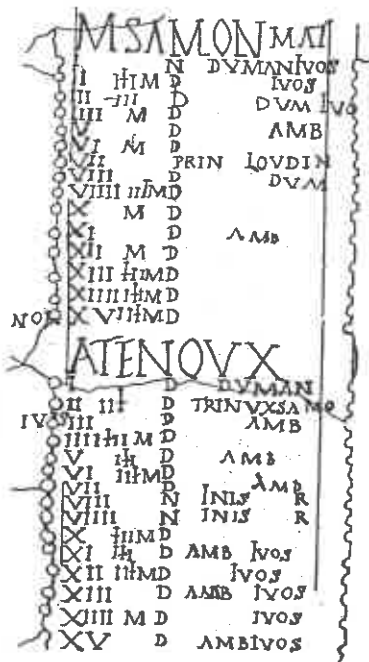


fig. 4. - Table de bronze du calendrier trouvé à Coligny (Ain).

Sur la côte atlantique, la technologie mise en œuvre diffère sur le plan des fours et des moules à sel. La grille de ces fours est constituée par des volatins en argile à armature de bois, reliés par des entretoises en argile, formant une structure fixe, délimitant des petites loges rectangulaires, au sein desquelles sont placés les moules à sel en forme d'augets tronconiques. Le secteur du golfe du Morbihan présente une très grande densité d'ateliers de bouilleurs de sel, parmi lesquels ceux d'Illur ont fait l'objet de fouilles récentes.

5 - PRODUCTION ET ECHANGES

Longtemps considérés, à tort, comme des structures éphémères utilisées pour une production familiale de quelques kilogrammes par an, ces ateliers offrent aujourd'hui une vision très différente de la situation, grâce à l'apport récent des fouilles exhaustives. Les ateliers sont intégrés à des hameaux ou villages, stabilisés pendant une période qui peut être de l'ordre d'une ou deux générations au minimum pour l'Ile d'Yeu, mais peut atteindre deux siècles dans le cas des Ebihens. L'architecture des bâtiments artisanaux, avec leurs solides murs de pierre, sont loin de correspondre à des structures éphémères, mais plutôt à des installations prévues pour fonctionner à plusieurs reprises, ce qui n'exclut pas que l'activité ait été saisonnière (climat, hygrométrie, marées...). Plusieurs sites fouillés récemment ont permis de proposer des évaluations de production par fournée (de 70 à 200 kg), qui montrent que la production de ces ateliers armoricains dépasse nettement la demande domestique. Le fait que la quasi-totalité des sites de briquetages armoricains étudiés aient fonctionné au cours de la période des II^e-I^{er} s. av. J.-C. indique en outre un développement maximal de cette activité artisanale à La Tène finale, phase où la production a dépassé le marché local pour s'ouvrir sur des échanges.

Une réflexion théorique sur l'évolution de la production de sel au cours de l'âge du Fer en Europe souligne, au premier âge du Fer, l'essor de l'exploitation industrielle des mines de sel, puis à partir du Ve s., le développement des briquetages continents, suivi à la fin du second âge du Fer, d'un essor des ateliers artisanaux de bouilleurs de sel littoraux d'Armorique, d'Aunis, de Saintonge et de Grande Bretagne ; la période suivant la conquête romaine de la Gaule verra le développement des marais salants méditerranéens puis atlantiques. Cela peut signifier que des périodes de quasi-monopole économique ont alterné avec des phases où le marché européen du sel était beaucoup plus éclaté et où divers modes et régions de production auraient trouvé simultanément des débouchés.

Une approche théorique de la diffusion de la production du sel armoricain à La Tène finale, laisse envisager deux types de produits diffusés : soit des blocs de sel plus ou moins standardisés, produits dans les ateliers de briquetages et diffusés à plus ou moins longue distance ; soit le sel « transformé » en salaisons, ce qui suppose, dans un premier temps, une diffusion, qui peut n'être

À l'occasion de la conférence

de P.-Y. Lambert, faite pour la sortie de son dernier ouvrage, publiée dans le Recueil des inscriptions gauloises : « Textes gallo-latins sur l'instrumentum », nous avons établi un récapitulatif de ces di-verses éditions du C.N.R.S. :

A) Les textes gallo-grecs, par Michel Lejeune (dir. P.-M. Duval).

Les inscriptions gallo-grecques se sont développées dans la région de Marseille jusqu'à Nice en raison de l'extension de la colonie grec-que du II^e au I^{er} s. av. J.-C.

Les Gaulois ont, par le commerce, développé un

bilinguisme oral. Certains Gaulois ont écrit en caractères grecs leur langue gauloise. Cette écriture gallo-grecque se trouve aussi bien en cursive qu'en majuscules. De même que les Celtes de Castille au contact des Ibères ont écrit

leur langue en caractères ibériques, une écriture mi-ibérique, mi syllabique, apparentée à celle des Ibères de Catalogne.

B) Les textes gallo-étrusques et gallo-latins sur pierre, par Michel Lejeune (dir. Paul-Marie Duval).

L'Taille du nord subalpine et padane a connu deux peuplements celtiques d'époque et d'extension différentes :

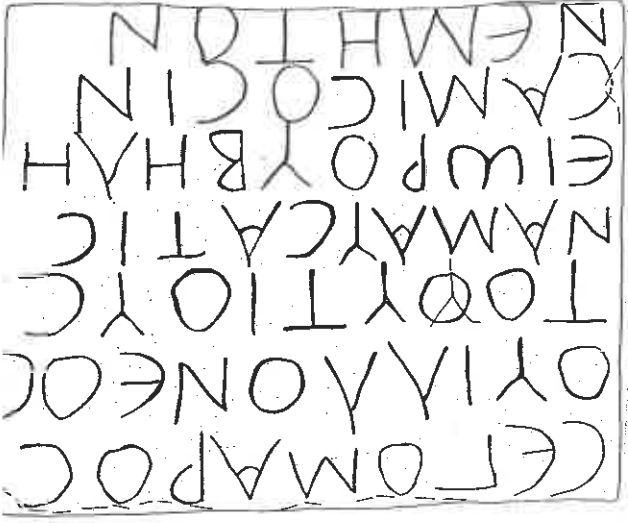


Fig. 1. - Inscriptions sur pierre de Vaisons « SEOMAROS, fils de VILLU, citoyen de NIMES, a offert à BELESAMA ce nemeton »

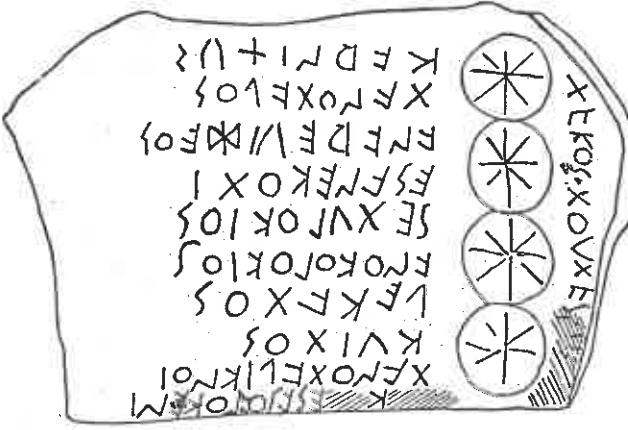


Fig. 2. - Pierre trouvée en 1859 à San-Bernardino (Italie), avec figuration de 4 roues à rayons.

LE SUBSTRAT GAULOIS DANS LE FRANÇAIS

LA GUERRE

Jacques LACROIX

Professeur agrégé. Docteur ès lettres

Cette conférence sera illustrée par la projection de diapositives

mercredi soir, 7 mai, de 18 h. à 20 heures

à l'INSTITUT FINLANDAIS

60, rue des Écoles, 75005 Paris

(métro : Odéon, Saint-Michel ou Cluny)

Entrée : 7 Euros pour les non-adhérents

Gratuit pour les membres A E C à jour de leur cotisation

SUGGESTIONS DE LECTURE

CAMOU (Renée) — *L'Initiation des adolescents dans les sociétés antiques*.

2001. Éd. Soleil Natal, 8bis rue Lormier, 91580 Étréchy. © 01 60802433.

En cette fin de cycle, nous n'avons du sacré qu'une notion intellectualisée, mais dans les sociétés traditionnelles le sacré était le pôle autour duquel gravitaient les actes de la vie sociale. Qu'est-ce qu'une initiation ? La dévotion entretenue autour de la mémoire des Pères créait un champ de forces où se retempaient les membres de la lignée.

KRUTA (Venceslas) — *Les Celtes, Histoire et Dictionnaire. Des origines à la romanisation et au christianisme*.

Coll. « Bouquins » Éd. Robert Laffont. Paris. 2000.

KRUTA (Venceslas) — *Les Celtes*. Coll. Que sais-je ? n° 1649. P.U.F. Paris, 9^e édition, 2002.

KRUTA (Venceslas) — *L'Europe des origines. La Protohistoire 6000-500 av.J.-C*. « L'Univers des Formes » Éd. Gallimard, Paris, 1992.

CUNLIFFE (Barry) — *L'Univers des Celtes*.

Éditions du Fanal, Paris, 1981.

LES CELTES — *Catalogue de l'exposition du Palazzo Grassi de Venise, 1991*. Éd. Bompiani, Milan. 1991.

(Une version considérablement réduite par rapport à l'édition originale, textes et illustrations, a été publiée par les Éd. Stock). Évidemment, l'édition originale est préférable.

DUVAL (Paul-Marie) — *Les Celtes*. Coll. « L'Univers des Formes ». Éd. Gallimard, Paris. 1977.

DUVAL (Paul-Marie) — *Monnaies gauloises et mythes celtiques*.

Éd. Hermann, Paris, 1987.

L'Expansion des Celtes de la Gaule vers l'Orient

« Dossiers Histoire et archéologie » n° 77. Dijon. Octobre 1983.

Les Celtes en Italie — « Dossiers Histoire et archéologie », n° 112. Dijon, 1987.

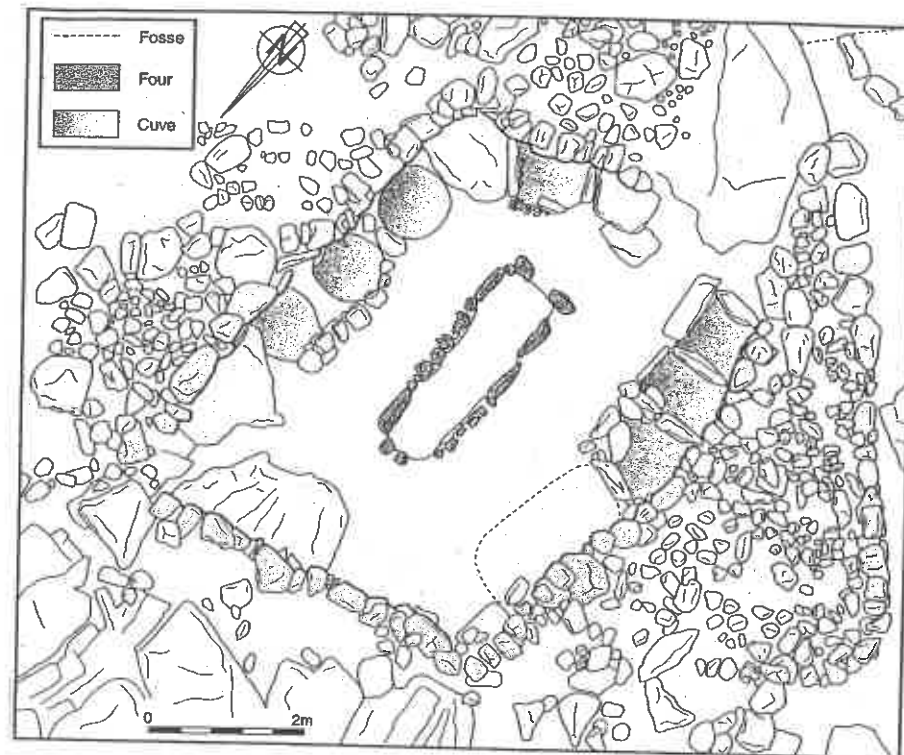


fig. 2. — Plan de l'atelier d'Enez-Vihan à Pleumeur-Bodou (Côte-d'Armor).
(DAO. L. Quesnel, d'après M.-Y. Daire et al., 2001).

qu'à courte distance, vers des fermes où l'on pratique l'élevage (salaisons de viande), ou vers des zones de pêche (salaisons de poissons). Sur ce dernier point, les textes anciens nous renseignent quelque peu : évoquant (en 18 ap. J.-C.), le peuple de la Gaule Belgique (c'est à dire entre le Rhin et la Loire) ou plus précisément celui des Séquanes, Strabon indique « De ce peuple proviennent les magnifiques pièces de porc salées exportées jusqu'à Rome » (IV, 3, 2). Plus loin, « Ils sont si riches en ovins et porcins qu'ils fournissent à profusion de leurs sayons et de leurs salaisons, non seulement les marchés de Rome, mais aussi la plupart de ceux d'Italie ». (Strabon, IV, 4, 3).

Les Celtes ont une longue expérience du commerce à longue distance, dont les bases ont été posées au moins dès l'âge du Bronze (étain, ambre...). Si l'on part du postulat que le marché du sel participe ou se greffe systématiquement sur des marchés d'échanges à longue distance, impliquant d'autres denrées, on vérifie que :

a) pour le premier Age du Fer, le développement des mines de sel de Hallstatt s'intégrerait au circuit commercial nord-sud des biens de prestige (vaisselle étrusque, circuits métallurgiques) ;

b) puis un déplacement des circuits vers le domaine celtique nord-

(sous la direction de Philippe Walter)

Samedi 24 Mai 2003, de 9 h à 18 h 30

Salle de conférences du Lycée Henri IV

23 rue Clovis, 75005 Paris. (métro Luxembourg)

9 heures — **Présentation de la journée**

Venceslas KRUTA

Président des A.E.C. Directeur d'études de Protohistoire de l'Europe à l'école pratique des Hautes Etudes de Paris. Auteur de nombreux ouvrages, notamment *Les Celtes, Histoire et Dictionnaire. Des origines à la romanisation* et *au christianisme*. (Editions Robert Laffont, Coll. "Bouquins", 2000).

9 h 15 — **Des Mythes celtes au roman médiéval arthurien**

Philippe WALTER

Université de Grenoble et directeur du Centre de Recherches sur l'Imaginaire (Univ. Grenoble). Dirige la publication des romans en prose du Graal (Bibliothèque de la Pléiade, Ed. Gallimard) *Le Livre du Graal* (un volume paru, deux à paraître). A publié *La Mémoire du temps, fêtes et calendriers de Chrétien de Troyes à la Mort d'Arthur* (Champion, 1989), *Mythologies du porc* (Grenoble, Ed Jérôme Million, 1999), *Martin ou le savoir du monde* (Imago, 2000), *Arthur, Tours et le roi* (Imago, 2002), *Brocéliande ou le génie du lieu* (Presses Universitaires de Grenoble, 2002), *Mythologie chrétienne. Fêtes, rites et mythes du Moyen Âge* (Imago, 2003).

10 h 15 — **L'Héritage celte dans l'hagiographie médiévale**

Bernard ROBREAUX

Aggrégé de géographie, docteur en histoire médiévale. Il a publié : *La mémoire chrétienne du paganisme carnute* (Chartres, Société archéologique d'Eure-et-Loir, 1997). Il a particulièrement étudié les survivances de la mythologie celte dans l'hagiographie de la région de Chartres (c'est dans cette région que Jules César plaça le siège des réunions annuelles des druides).

11 h 30 — **L'Irlande, les deux Bretagne et le « mart aux deux femmes »**

Jean BATAÏNY

Professeur émérite à l'Université de Caen. Particulièrement intéressé par l'idéologie des « états de la société » (les trois « ordres » au Moyen Âge ainsi qu'aux légendes animales (Roman de Renart). A également travaillé sur les romans de Tristan et Yseult, surtout la version de Béroul

12 h 30 à 14 heures 45 —

Pause — Déjeuner libre dans l'un des nombreux petits (et grands) restaurants du quartier Latin.

14 h 45 — **Souverains, guerriers et corvidés. Mythes antiques et légendes médiévales**

François DELPECH

Directeur de recherche au CNRS, Membre de la Casa Velasquez (Madrid). S'intéresse aux survivances de la mythologie celte dans la péninsule Ibérique. A publié de très nombreux articles sur la mythologie et le folklore hispaniques.

16 heures — **Mélusine. Ses sœurs et les déesses-mères celtes**

Jean-Jaques VINCENTINI

Professeur à l'Université de Corse. A publié notamment : *Pensée mythique et narrations médiévales* (Editions Champion). Il prépare actuellement une édition avec traduction du *Roman de Mélusine* par Jean d'Arras (Livre de Poche).

17 h 45 — **Table ronde. Conclusion par Philippe Walter et Venceslas Kruta**

Participation : Etudiant 10 Euros

Adhérent 20 Euros

"Couple-adhérent" . 28 Euros (les deux)

Non-adhérent 30 Euros

Ministère de la Culture

CNRS, Rennes 1, Rennes 2 et Nantes,

Marie-Yvane DAIRE

D'une manière générale, ce déclin des briquetages peut s'expliquer par un nouveau basculement des marchés européens vers le sel produit dans les marais salants de Méditerranée. Même si les marais salants d'Italie existent alors depuis de nombreuses décennies, ce n'est qu'au I^{er} s. de notre ère, sous l'Empire, que le commerce prend des dimensions imposantes. Dès lors se tisse tout un réseau convergent vers Rome, à partir de la Sicile, de l'Espagne, de la Cappadoce, de la Crimée ou de l'Égypte. De Rome ou de Marseille, les *Viae salariae* portent le sel vers les provinces, jusqu'aux frontières de l'Empire.

En règle générale, la technique des briquetages semble avoir été abandonnée à la suite de la conquête romaine. Cependant, tant en Belgique que dans le sud de la Grande Bretagne ou encore en Armorique, plusieurs sites littoraux révèlent la pérennité de certains ateliers de briquetages à l'époque gallo-romaine. Cette technique réapparaît au Moyen Âge dans certains secteurs géographiques avec, bien entendu, de notables modifications technologiques par rapport à la technique pré et protohistorique.

CONCLUSION : LE DECLIN DES BRIQUETAGES

(cf. le commerce du vin), parallèle au développement du phénomène des *oppida*, aurait entraîné le développement des briquetages du domaine Manche-Atlantique (Aunis, Saintonge, Armorique, Bretagne insulaire...) en combinant échanges terrestres et maritimes (longue distance et cabotage). Les échanges, contacts et circuits commerciaux bien attestés depuis l'âge du Bronze, sont bien représentés à la fin de l'âge du Fer, par les découvertes d'amphores vinaires italiennes en Gaule, et plus spécialement en Armorique où les sites d'habitats livrent régulièrement des amphores tarco-républicaines Dressel 1. La Gaule importa effectivement beaucoup de vin au point d'être le meilleur client de l'Italie des II^e-I^{er} s. av. J.-C. On peut alors envisager le sel et les salaisons comme un des principaux « fret » de retour pour les négociants ou les caboteurs transportant le vin de Campanie.

occidental (vallée du Rhin, Champagne), pourrait intégrer la seconde phase d'exploitation des briquetages de la vallée de la Saale (IV-III^e s. av. J.-C.), mais aussi les autres exploitations allemandes et celles de Lorraine ;

Nous vous invitons à vous reporter à la première partie de cet article parue dans notre précédent bulletin de liaison n° 33 de février-mars 2003, pp. 3 à 6.